

Département des Pyrénées



VILLE D'OLORON STE-MARIE

DECISION DU MAIRE

2023 / 55

PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**SERVICE EMETTEUR : Service des Eaux****OBJET : Acquisition Loggers.****LE MAIRE,****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122.22 et L.2122-23,**VU** la délibération n°7 du Conseil municipal en date du 3 juillet 2023 par laquelle le Conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L.2122.22 susvisé, et ce pour la durée du mandat,**VU** l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,**CONSIDERANT** que le Service des Eaux de la Ville d'OLORON SAINTE-MARIE doit procéder à l'acquisition de Loggers (enregistreurs de bruit destinés à la recherche de fuites). Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une démarche destinée à réduire les pertes sur le réseau de distribution d'eau potable.**CONSIDERANT** qu'une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics a été mise en ligne le 19 juin 2023 avec remise des offres le 7 juillet 2023 à 12 H 00.**ARTICLE 1 : DECIDE**d'attribuer le marché à l'Entreprise OVARRO SAS – 8, rue du Colonel Chambonnet 69 000 BRON**ARTICLE 2 : PRECISE** que le montant de l'opération s'élève à 9 249,00 € H.T.**ARTICLE 3 : DIT** que le marché sera exécuté dans les délais établis aux acte d'engagement.**ARTICLE 4 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.**ARTICLE 5 :** La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète au titre du contrôle de légalité.**ARTICLE 6 : DIT** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.**ARTICLE 7 :** Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- OVARRO SAS
- Direction des Services Techniques
- Service des Finances

Fait à Oloron Ste-Marie, le 16/11/2023

PUBLIÉ LE : 17/11/2023

LE MAIRE,

Bernard UTHURRY

